



## Formation de 7heures .....A2 ---> A

### Objectif de la formation :

Amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;

- Comprendre l'utilité de maîtriser les savoirs-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- Travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

### Quand est-il possible de suivre cette formation :

La formation peut être suivie 3 mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.

### Contenu de Cette formation :

La formation se déroule en trois séquences.

- 1ère séquence (durée 2 leçons) : Théorie en salle (statistiques sur l'accidentologie moto, sensibilisation aux risques routiers spécifiques au 2 roues, rappel sur les équipements obligatoires etc.) ;
- 2ème séquence (durée 2 leçons) : maniabilité hors-circulation ;
- 3ème séquence(durée 3 leçons) : circulation en et hors-agglomération et clôture de la formation.

### A NOTER :

***À la fin de la formation, une attestation vous est remise par votre auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule de la catégorie A qu'à compter du jour ou vous êtes en possession du titre définitif.***

Votre auto école se charge de faire la demande du titre définitif auprès des services de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

***Pour toutes autres demandes nous contacter directement au bureau.***

8 avenue de la liberté 06270 Villeneuve Loubet Tél 04-89-14-75-61 Port. 07-71-04-71-89  
Email : [automotoecoleduloup@gmail.com](mailto:automotoecoleduloup@gmail.com) Site Web : [www.auto-moto-ecole-du-loup.fr](http://www.auto-moto-ecole-du-loup.fr)